

Projet de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de Compétence Culture

9 décembre 2025, de 13 h 40 à 14 h 44.

visioconférence sur Zoom

1. Ouverture et constatation du nombre de délégué.e.s votant.e.s

La présidente de Compétence Culture, Geneviève Lauzon, souhaite la bienvenue aux membres de Compétence Culture.

La liste des membres actifs compte, au 9 décembre 2025, **67** associations et regroupements.

Les délégué.e.s votant.e.s présent.e.s constituent le quorum, selon les règlements généraux.

La présidente de Compétence Culture constate le quorum qui est constitué des 28 délégué.e.s votants présent.e.s et qui, ayant le statut de membre actif, ont le droit d'exercer leur vote. Au total, 51 délégué.es (votants et non-votants) sont présents.

Elle déclare l'Assemblée ouverte. Il est 13 h 40.

2. Désignation du président d'assemblée et de la secrétaire d'assemblée

2025-12-09.01

Geneviève Lauzon, appuyé par Nancy Bélanger, propose de mandater Madame Isabelle Darisse comme présidente d'assemblée. **ADOPTÉ à l'unanimité.**

Madame Isabelle Darisse rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire d'Assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 décembre 2025

La présidente d'assemblée explique que dans le cadre d'une Assemblée générale extraordinaire, aucun autre point ne peut être ajouté à l'ordre du jour.

2025-12-09.02

Dominic Trudel, appuyé par Hélène Hotton, propose l'adoption de l'ordre du jour. **ADOPTÉ à l'unanimité.**

4. Proposition de modifications des règlements généraux de Compétence Culture

a) Présentation des changements

La présidente de Compétence Culture fait une présentation des modifications des règlements généraux, PowerPoint à l'appui.

b) Période de questions et commentaires

La présidente d'assemblée anime la période de questions. Elle rappelle que les délégués ont reçu, dès l'avis de convocation, la nouvelle version et l'ancienne version des règlements généraux. Elle rappelle également que pour des raisons de logistique, un seul délégué peut prendre la parole.

Sont invitées à répondre aux questions : la présidente et la directrice de Compétence Culture

Un membre s'interroge sur les motifs de l'ouverture du membrariat, les impacts possibles et sur le réalisme d'une coprésidence. On lui répond que plusieurs CSMO le font et que c'est une pratique de plus en plus courante au sein de multiples organismes.

Une membre exprime sa déception de ne pas voir un nombre plus important de postes aux personnes issues des régions.

Un membre demande une précision quant au concept de fonction patronale et syndicale.

Une membre demande les avantages d'être membre. Ils incluent, la participation au RDV annuel et un accès à certaines informations plus tôt. Ils seront éventuellement bonifiés.

c) Adoption d'une résolution

La présidente d'assemblée explique les prochaines étapes

- invitation à avoir une seule période de vote pour les 3 résolutions. Ce ne sera pas une seule résolution, mais trois, fait au même moment.
- lecture de la résolution 1, demande d'un proposeur et un appuieur en levant la main virtuelle
- Nomme les noms retenus (premiers avec "VOT")
- Période de délibération
- La résolution sera votée (et adoptée par le vote) ultérieurement.

La présidente explique que les **deux tiers** des membres votants présents doivent approuver les changements aux règlements généraux.

2025-12-09.03

Il est proposé par Stéphane Chagnon et appuyé par Catherine Bodmer d'adopter l'ensemble des règlements généraux tels que présentés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2025.

5. Proposition de modifications des lettres patentes de Compétence Culture

- a) *Présentation des changements* Les membres votants ont reçu, dès l'avis de convocation, les changements envisagés. *2 changements : 1) objets (axes de la politique d'intervention sectorielle et gérer des programmes liés à la formation continue et 2) nombre de membres au CA*
- b) Période de questions et commentaires
La présidente d'assemblée anime la période de questions. Elle rappelle que pour des raisons de logistique, un seul délégué peut prendre la parole.
- c) Adoption d'une résolution

2025-12-09.04

Il est proposé par Catherine Blanchette et appuyé par Sonia Pelletier, d'autoriser les administrateurs à demander des lettres patentes supplémentaires afin de remplacer les objets apparaissant aux lettres patentes de la corporation, par les objets suivants :

- Renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.
- Répondre en continu aux mutations affectant le marché du travail, dans une vision prospective.
- Identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.
- Favoriser la concertation, le partenariat, la coordination et le paritarisme du secteur.
- Gérer des programmes liés à la formation continue.

2025-12-09.05

Modification du nombre d'administrateur.trice.s

Il est proposé par Marilyn Carnier et appuyé par Michelle Ferland de modifier le nombre d'administrateur.trice.s apparaissant aux lettres patentes de la corporation, établi à 14 afin qu'il se lise comme suit :

Treize (13) administrateur.trice.s

Période de votes secrets :

La présidente d'assemblée explique que les personnes non-votantes vont être invitées à retourner en salle d'attente - cela pourra prendre quelques minutes, merci pour votre patience.

Tenue du vote secret

Les membres votants sont invités à se prononcer sur trois énoncés :

1- Modifications des règlements généraux

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ensemble des règlements généraux tels que présentés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2025.

Pour
Contre
Abstention

2- Modifications des lettres patentes

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'autoriser les administrateurs à demander des lettres patentes supplémentaires afin de remplacer les objets apparaissant aux lettres patentes de la corporation, par les objets suivants :

- Renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.
- Répondre en continu aux mutations affectant le marché du travail, dans une vision prospective.
- Identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.
- Favoriser la concertation, le partenariat, la coordination et le paritarisme du secteur.
- Gérer des programmes liés à la formation continue.

Pour
Contre
Abstention

3- Modification nombre d'administrateur.trice.s

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de modifier le nombre d'administrateur.trice.s apparaissant aux lettres patentes de la corporation, établi à 14 afin qu'il se lise comme suit : Treize (13) administrateur.trice.s

Pour
Contre
Abstention

Retour des non-votants et Annonces des résultats par la présidente d'assemblée

La présidente d'assemblée dévoile les résultats du vote secret.

2025-12-09.03

Il est proposé par Stéphane Chagnon et appuyé par Catherine Bodmer, d'adopter l'ensemble des règlements généraux tels que présentés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2025.

La proposition a été adoptée à la majorité (plus des $\frac{2}{3}$).

2025-12-09.04

Il est proposé par Catherine Blanchette et appuyé par Sonia Pelletier, d'autoriser les administrateurs à demander des lettres patentes supplémentaires afin de remplacer les objets apparaissant aux lettres patentes de la corporation, par les objets suivants :

- Renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.
- Répondre en continu aux mutations affectant le marché du travail, dans une vision prospective.
- Identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.
- Favoriser la concertation, le partenariat, la coordination et le paritarisme du secteur.
- Gérer des programmes liés à la formation continue.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

2025-12-09.05

Il est proposé par Marilyn Carnier et appuyé par Michelle Ferland de modifier le nombre d'administrateur.trice.s apparaissant aux lettres patentes de la corporation, établi à 14 afin qu'il se lise comme suit :

Treize (13) administrateur.trice.s

La proposition a été adoptée à la majorité (plus des $\frac{2}{3}$).

Mot de la présidente et rappel des prochaines étapes

Remerciements par la présidente de Compétence Culture et la directrice générale.

- rappel de ce qui a été dit précédemment dans le PP

6. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les participant.e.s, le CA et la firme Point Cardinal. Les points à l'ordre du jour sont épuisés. Catherine Blanchette propose la levée de l'assemblée. Il est 14 h 44.



Pascale Landry
Secrétaire d'assemblée